

Rittal – The System.

Faster – better – everywhere.



VX 8840.100

Armoires électriques juxtaposables VX25

État: 2026-01-20 (La source: [rittal.com/ca-fr](https://www.rittal.com/ca-fr))

ENCLOSURES

POWER DISTRIBUTION

CLIMATE CONTROL

IT INFRASTRUCTURE

SOFTWARE & SERVICES

FRIEDHELM LOH GROUP



VX 8840.100 - Armoires électriques juxtaposables VX25

Baie standard avec porte vitrée

L'armoire de base VX à porte vitrée pour les applications industrielles : ossature d'armoire avec porte vitrée à l'avant, porte arrière, toit, plaques passe-câbles en plusieurs parties. Parfaitement adaptées pour un équipement rationnel de l'armoire.



Caractéristiques

Référence	VX 8840.100
Matériau	Ossature d'armoire : tôle d'acier de 1,5 mm Toit : tôle d'acier de 1,5 mm Porte vitrée : verre sécurit trempé, 3 mm Porte arrière : Tôle d'acier, 2,0 mm Plaques passe-câbles : tôle d'acier, 1,5 mm
Finition	Ossature : apprêt par trempé électrophorèse Porte, toit et panneau arrière : apprêt par trempé électrophorèse, revêtement poudre extérieur, laque texturée
Couleur	RAL 7035
Composition de la livraison	Ossature d'armoire Porte vitrée en aluminium à l'avant (180°) Porte en tôle d'acier à l'arrière (130°) Serrure avant et arrière : panneton double de 3 mm Toit Plaque passe-câbles

Caractéristiques

Dimensions	Largeur: 800 mm Hauteur: 2.000 mm Profondeur: 600 mm
Indice de protection IP selon CEI 60 529	IP 55
Indice de protection NEMA	NEMA 1 NEMA 12
Type selon la norme UL 50E	Type 1 Type 12
Code IK	IK08
Matériau de base	Tôle d'acier
Unité d'emballage	1 p.
Poids net	82
Poids brut	84.2
Empreinte carbone/UE (sortie d'usine)	207,5 kg CO2 eq (Cat B)
Remarque sur la classification de l'empreinte carbone	Catégorie B : empreinte carbone (sortie d'usine) auto-déclarée calculée approximativement sur la base du poids du produit
EAN	4028177951365
ETIM 9	EC000261
ECLASS 8.0	27180101

Approbation

Approbation	UL + C-UL (listed)
Certificats	Finition Indice de protection
Explications	Déclaration de conformité Déclaration de conformité UK